

13 déc 2012 -16:36

Appartient à [Conseil des ministres du 13 décembre 2012](#)

## Approbation de projets Optifed

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur trois projets dans le cadre du programme Optifed, qui ont été proposés par le Premier ministre Elio Di Rupo, le ministre du Budget et de la Simplification administrative Olivier Chastel, et le secrétaire d'Etat à la Fonction publique et à la Modernisation des services publics Hendrik Bogaert. Optifed a pour objectif de réaliser des économies durables et d'améliorer le fonctionnement des autorités fédérales en favorisant une meilleure collaboration entre les différents services publics.

Le projet Papyrus II, qui fait partie du plan d'investissement et de modernisation du SPF Finances, a pour objectif de réduire considérablement le parc d'imprimantes et de photocopieuses. A cet effet, un marché public pour un contrat cadre sera lancé, auquel d'autres services publics fédéraux pourront également participer.

Le projet de la facturation électronique offre une approche intégrée pour rationaliser toutes les initiatives en matière de dématérialisation ou de digitalisation de factures adressées aux autorités fédérales. La promotion et l'encouragement de la facturation électronique est dès lors essentielle en vue de la réalisation de l'objectif figurant dans l'accord de gouvernement de diminuer de 30 % la charge administrative des entreprises pour la fin de la législature. Le projet tient compte des objectifs de facturation électronique fixés dans le Plan d'action fédéral simplification administrative, des principes du programme Optifed et du programme FEDCOM en cours (FEDCOM est un projet fédéral qui vise à informatiser la comptabilité de l'Etat).

Le troisième projet concerne l'analyse costing out des services facturés par la SNCB aux autorités fédérales. L'analyse ne concerne pas les tarifs des abonnements de train entre le domicile et le lieu de travail. Les services publics fédéraux suivront ensuite ces recommandations afin de faire des économies sur les frais de train. Il s'agit notamment d'optimiser les déplacements entre le domicile et le lieu de travail ainsi que les déplacements professionnels.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Hendrik Bogaert, secrétaire d'Etat à  
la Fonction publique et à la Modernisation des Services  
publics

Rue Royale 180

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 209 33

<http://bogaert.belgium.be>